

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2013 – 20H30

Présents : Alain BLANQUER, Jean ARRUFAT, Christian OLLIER, Marie-Claude de MURCIA, Chantal PUJOL-MONNIER, Jacques BERNARD, Jean-Philippe CAZABAT, Pierre USSELMANN

Présents par procuration :

Absents excusés : Hélène MARCHAL, Laurent GAUTREAU

Absent : D'HALLUIN Christiane

Secrétaire de séance : Pierre USSELMANN

Le quorum étant atteint le conseil peut délibérer.

Le compte-rendu de la séance du 8 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'eau et de l'assainissement de l'année 2012
2. Affectation des résultats de fonctionnement
3. Comptes de gestion
4. Budgets 2013
5. Taux d'imposition 2013
6. Questions diverses

1. Comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'eau et de l'assainissement de l'année 2012

Sous la présidence de Monsieur Jacques BERNARD, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs 2012 qui s'établissent ainsi :

a) Budget communal

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		144 020,01		177 024,22		321 044,23
Opérations exercice	200 755,53	61 864,30	201 565,50	242 200,87	402 321,03	304 065,17
Total	200 755,53	205 884,31	201 565,50	419 225,09	402 321,03	625 109,40
Résultat de clôture		5 128,78		217 659,59		222 788,37
Restes à réaliser						
Total cumulé		5 128,78		217 659,59		222 788,37
Résultat définitif		5 128,78		217 659,59		222 788,37

b) Budget annexe de l'eau et de l'assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		117 963,23				117 963,23
Opérations exercice	393 899,09	168 015,29	81 850,40	86 574,44	475 749,49	254 589,73
Total	393 899,09	285 978,52	81 850,40	86 574,44	475 749,49	372 552,96
Résultat de clôture	107 920,57			4 724,04	103 196,53	
Restes à réaliser		107 353,30				107 353,30
Total cumulé	107 920,57	107 353,30		4 724,04	103 196,53	107 353,30
Résultat définitif	567,27			4 724,04		4 156,77

Hors de la présence de M. Alain BLANQUER, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'eau et de l'assainissement 2012.

2. Affectation des résultats de fonctionnement

a) Budget communal

Le conseil municipal :

- constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 217 659,59 €**
- constatant qu'il n'y a pas de déficit à apurer ;
- DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'inv. (compte 1068) : 0 €

Affectation à l'excédent reporté (ligne 002) : 217 659,59 €

b) Budget annexe de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal :

- Constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 4 724,04€**
- DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'inv. (compte 1068) : 567,27 €

Affectation à l'excédent reporté (ligne 002) : 4 156,77 €

3. Comptes de gestion

a) Budget communal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

b) Budget annexe de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4. Budgets primitifs 2013 (principal et annexe)

Monsieur le Maire présente le projet détaillé du budget communal 2013 qui s'équilibre de la façon suivante :

a) Budget communal

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	397 677,59	202 104,37
RECETTES	397 677,59	202 104,37

Les principales recettes : Excédent de fonctionnement des années précédentes, impôts locaux, la dotation de l'état (DGF), produits des immeubles... Fond de compensation de TVA, subventions du Département.

Les principales dépenses : Frais de scolarité, les subventions aux associations, CCAS et bibliothèque, charges de personnel, nettoyage des locaux, différents travaux : entretien du bois de Peïrigous, entretien de la voirie, réseaux d'électricité à enterrer, aménagement du nouveau cimetière...

b) Budget annexe de l'eau et de l'assainissement

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	82 890,08	213 806,96
RECETTES	82 890,08	213 806,96

Les principales recettes : La vente d'eau aux abonnés, subvention d'équilibre du budget principal, fond de compensation de la TVA...

Les principales dépenses : renouvellement des compteurs d'eau vétustes, prestations au SEPAC....

Vote : Pour : 08.

5. Taux d'imposition 2013

Le produit des impôts directs locaux attendu s'élève à 82 490 € contre 79 513 € réalisés en 2012.

Monsieur Le Maire propose de maintenir les taux identiques à ceux de 2012 :

- Taxe d'habitation : 10,99%
- Taxe foncière (bâti) : 14,20%
- Taxe foncière (non bâti) : 76,79%

Vote : Pour : 8.

6. Questions diverses

Une information est donnée par Marie-Claude de Murcia sur la réunion du CCAS à venir et sur le projet de créer un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Vu par nous, Alain BLANQUER, maire de la commune de Lieuran-Cabrières, pour être affiché le 2 avril 2013.